

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
LARDIER et VALENCA**

Département des
HAUTES-ALPES

DELIBERATION N° 26 -2015

Nombre de Conseillers : 10

Séance du lundi 8 Juin 2015

En exercice : 10

Présents : 9

L'an deux mille quinze et le lundi 8 juin 2015 à 18h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 28 mai 2015 s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Rémi COSTORIER, Maire.

Présents: M. COSTORIER Rémi, M. MARTIN Roger, M. NOMIUS Jean-Pierre, M. FAURE Jean-Claude, M. POUILLARD Pierre, M. ROBERT Joël, Mme STEFANI Noëlle, Mme BLANC Danielle, Céline TRUCH

Excusé : Gérard MEYSSONNIER

Secrétaire de séance : Roger MARTIN

Objet : emploi saisonnier

Le Maire fait part à l'Assemblée présente des candidatures pour les emplois saisonniers d'été parvenues en Mairie.

Il propose d'embaucher :

- Thomas ROBERT du 6 juillet 2015 au 31 juillet 2015
- Nicolas UZEST du 1 août 2015 au 31 août 2015

Après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité des présents :

- Accepte la proposition de son Maire
- Donne pouvoir au Maire pour recruter deux agents saisonniers,

Fait et délibéré à Lardier et Valença le 8 Juin 2015

